



Déshériter un membre de sa famille

Par **Alexandria_old**, le **21/11/2007 à 15:46**

Bonjour,rnrnEtant devenue propriétaire depuis peu et pacsée, je souhaite faire un testament pour protéger mon conjoint et ma fille d'une précédente union. Dans ce testament je souhaiterai déshériter mon frère, sa femme et leurs enfants, est-ce possible, afin qu'ils ne perçoivent rien de moi après ma mort et qu'ils ne puissent rien réclamer à mon conjoint ?rnrnAlexandria.

Par **Jurigaby**, le **21/11/2007 à 19:13**

Bonjour.rnrnPas besoin de testament, votre conjoint et votre fille hériteront de tout...rnrnVotre frère ne sera pas appelé à la succession.

Par **Alexandria_old**, le **22/11/2007 à 21:59**

Merci pour cette information qui me soulage.rnrnCordialement,rnrnAlexandria